

RAPPORT N°229 DE SOS-TORTURE/BURUNDI PUBLIE LE 2 MAI 2020

Ce rapport de SOS-Torture/Burundi couvre la période du 25 avril au 2 mai 2020 concernant les cas de violations et atteintes aux droits de l'homme au Burundi.

Au moins trois (3) personnes sont introuvables depuis leur enlèvement en commune Kigamba (Cankuzo). L'une de ces personnes est un leader syndical.

Le rapport évoque également près de sept (7) cas d'arrestations arbitraires dans différentes localités. Les personnes visées sont membres du parti d'opposition CNL.

1. Atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique

- Des individus non identifiés ont enlevé Arcade Butoyi, Alawi ainsi qu'un troisième homme au centre de la commune Kigamba, province Cankuzo (Est du pays) le 28 avril 2020. Des témoins rapportent que les ravisseurs se déplaçaient dans une voiture de marque Toyota, modèle TI dans laquelle ils ont embarqué leurs victimes. Les proches n'ont aucune nouvelle des personnes enlevées.

Sos-Torture/Burundi note des disparitions forcées. L'une des victime, Arcade Butoyi, est le représentant provincial de l'un des principaux syndicats des enseignants du Burundi. Quelques heures avant son enlèvement, il avait fait un travail indépendant de sonorisation lors d'un meeting électoral du parti d'opposition CNL. Il y a une crainte pour la sécurité des personnes enlevées.

2. Atteintes au droit à la liberté et à la sécurité physique

- Des agents de la police ont arrêté quatre jeunes hommes sur la colline Busebwa, zone Gatete, commune et province Rumonge (sud-ouest du pays) le 29 avril 2020. Des proches rapportent qu'ils sont tous des militants du parti d'opposition CNL (Congrès National pour la Liberté) qui faisaient campagne porte à porte pour le compte de leur parti la veille. Des membres de la milice imbonerakure (parti au

pouvoir CNDD-FDD) les ont agressés le soir-même, provoquant des bagarres des deux côtés.

Sos-Torture/Burundi note des arrestations arbitraires visant des membres de l'opposition alors que la loi autorise la campagne électorale. Les membres du parti CNDD-FDD qui ont agressé leurs opposants n'ont pas été inquiétés par la police. Il s'agit là d'une autre preuve de la partialité des forces de l'ordre lorsque des membres de la milice imbonerakure sont impliqués dans des exactions.

- Des agents de la police ont arrêté Clovis Nahimana et Nduwimana sur la colline Muturigwa, zone Minago, commune et province Rumonge le 28 avril 2020. Des proches rapportent que l'arrestation est survenue après que des membres de la milice imbonerakure aient agressé les deux hommes alors qu'ils faisaient une campagne électorale porte à porte.

Sos-Torture/Burundi note à nouveau des arrestations arbitraires et une partialité des forces de l'ordre envers les membres de l'opposition, alors que la campagne électorale est légalement en cours au Burundi jusqu'aux élections présidentielles du 20 mai 2020.

- Des agents de la police ont arrêté Pasteur Mpawenimana au centre de la commune et province Ngozi (nord du pays) le 28 avril 2020. Des proches rapportent qu'il est un des candidats du parti d'opposition CNL pour les sénatoriales (circonscription de la province Makamba) qui s'était rendu à Ngozi pour le lancement officiel de la campagne électorale. Son arrestation est intervenue après qu'un membre de la milice imbonerakure ait été tabassé par des militants du CNL alors qu'il notait les plaques d'immatriculation des motos transportant les militants CNL.

Sos-Torture/Burundi note une arrestation arbitraire visant un membre de l'opposition et candidat sénateur. Des témoins rapportent en outre que M. Mpawenimana serait victime du fait que son véhicule a servi d'abri pour le milicien imbonerakure afin qu'il ne soit lynché par des militants mécontents.



SOS - Torture/Burundi

Monitoring sur les cas de torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burundi

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat du Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.

SOS-TORTURE